



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 102 (2002), p. 143-153

Hélène Cuvigny

Remarques sur l'emploi de [idios] dans le praescriptum épistolaire.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724707564	<i>Money Rules!</i>	Thomas Faucher (éd.)
9782724707601	<i>Héritage et transmission dans le monachisme égyptien</i>	Esther Garel
9782724707304	<i>Palais et Maisons du Caire I</i>	Bernard Maury, Jacques Revault
9782724707861	<i>BCAI 34</i>	Agnès Charpentier (éd.)
9782724707540	<i>Ayn Soukhna IV</i>	Pierre Tallet (éd.), Georges Castel (éd.)
9782724707502	<i>Samut Nord</i>	Bérangère Redon (éd.), Thomas Faucher (éd.)
9782724707427	<i>L'occupation humaine dans le delta</i>	Yann Tristant
9782724707434	<i>Regressus ad uterum</i>	Marie-Lys Arnette

Remarques sur l'emploi de ἴδιος dans le *praescriptum* épistolaire

Hélène CUVIGNY

O. KROK. I 81¹ ne paie pas de mine : c'est le coin supérieur droit d'une lettre pour lequel je n'ai pas trouvé de raccord. Il en reste juste assez pour comprendre que la lettre (sans doute une copie ou un brouillon) était adressée par un certain Papirius, *curator praesidii*, à un ἑπαρχος. Celui-ci est probablement, comme toujours dans le corpus des O. Krok., le préfet du désert de Bérénice, commandant en chef du réseau des *praesidia*. Ce minuscule fragment ne se recommande que par une formule inhabituelle dans le *praescriptum*; elle a été le point de départ de ces observations.

O. Krok. I 81
inv. 798

Trajan ou début du règne d'Hadrien
5,3 × 4,5 cm

fig. 1

]υ καὶ ἰδίῳ ἐπάρχ(ῳ)
] Παπείριος κουράτωρ
] τριῶν ἰπέων
] . ρι
5] .
— — — — —

1 ἐπάρ^χ || 3 ἰπεῶ^ν par manque de place.

¹ O. Krok. I = H. CUVIGNY, *Ostraca de Krokodilô I. La correspondance militaire et sa circulation (O. Krok. 1-151)*, à paraître. Sur Krokodilô (auj.

al-Muwayh), *praesidium* romain de la route de Qift à Qusayr, cf. H. CUVIGNY, J.-P. BRUN, A. BÜLOW-JACOBSEN, D. CARDON, J.-L. FOURNET, M. LEGUILLOUX,

M.-A. MATELLY, M. REDDÉ, *La route de Myos Hormos, FIFAO 48*, Le Caire. À paraître (cité ci-après comme *Route*).

L'expression ἰδίῳ ἐπάρχ(ῳ) est unique, mais elle s'explique très bien par la simple valeur de possessif que prend ἴδιος dans la *koinè*²; on comprend dès lors qu'il s'agit là d'un latinisme : si la lettre avait été écrite en latin, elle aurait été adressée par Papirius *praefecto suo*, expression qui, justement, se rencontre dans le *praescriptum* de la lettre latine CEL 158: Domitio Respecto praef(ecto) suo Severus (centurio) salutem³.

L'adjonction d'un possessif à un grade ou un nom de fonction militaire romain est cependant exceptionnelle; les seuls autres exemples que j'en relève dans le corpus papyrologique sont :

– O. Krok. I 51 (109^p), circulaire d'un officier aux curateurs de la route de Myos Hormos; il y mentionne Ἀρτωρίῳ ἐπάρχῳ ἡμῶν;

– RMRP 74 (117^p). Les premières lignes de ce reçu sont ainsi éditées⁴:

Λονγεῖνος Λόνγ[ο]ς σημεαφόρ[ο]ς [ε]πίρης ᾗ
 Λουσιτανῶν (ἐκατονταρχία) Τιτουληίου Λ[ο]νγεῖνωι
 Τιτουληίῳ ἰατ[ρῶ] (ἐκατοντάρχη) χαίρειν.

La mention d'un médecin militaire avec le grade de centurion est unique, mais a été acceptée dans les rééditions successives du papyrus, y compris après que Gilliam avait suggéré de restituer ἰδίῳ au lieu de ἰατ[ρῶ]⁵. Cette conjecture conviendrait admirablement pour le sens, puisque l'émetteur du reçu appartient effectivement à la centurie dont le destinataire est l'éponyme. Il faut avouer cependant que les traces, au vu de la photo du papyrus⁶, ne sont guère favorables à l'idée de Gilliam car elles semblent exclure un delta; ἰτ[ι]ῶ est en revanche paléographiquement possible⁷. La photo révèle des traces d'encre entre Τιτουληίῳ et ἰ: il pourrait s'agir d'un iota adscrit (en ce cas: Τιτουληίῳι ἰτ[ι]ῶ[ι?]). Quant à la lecture ἰατ[ρῶ]⁸, elle est loin d'être séduisante, l'alpha me paraissant très douteux;

– O. Krok. I 94 (c. 118^p), lettre d'un soldat à un camarade: ὁ τεσσαλάρις μο[υ];

– O. Krok. inv. 551 (Trajan): lettre dont l'auteur, qui se trouve au Wādī al-Fawākhīr, mentionne le curateur de Krokodilō, où réside son correspondant, en l'appelant ὁ κουράτωρ σου. Le cas est unique dans tout le désert Oriental; les deux correspondants font partie, semble-t-il, des civils qui vivent en symbiose avec les soldats dans les *praesidia*;

² LSJ, s.v. ἴδιος I, 6. BLASS, DEBRUNNER, *Grammatik des neutestamentlichen Griechisch*, § 286.

³ L'idée que cette façon de s'adresser à un correspondant était un latinisme a été formulée pour la première fois par A. Bülow-Jacobsen: « There is a

strong suspicion that this use of ἴδιος might be a translation of Latin *suus* » (P. Oxy. XLIX 3505.1n).

⁴ Je restaure les accents et les esprits, omis par Fink dans ses *RMRP*.

⁵ J.F. GILLIAM, « An Egyptian Cohort in AD 117 » *Bonner Historia-Augusta-Colloquium* 1964/1965,

Antiquitas 4, Bonn, 1966, p. 92, n. 5.

⁶ M. NORSA, *Papiri greci delle collezioni italiane. Scritture documentarie* II, Rome, 1933, pl. 15.

⁷ La graphie ἰτιος pour ἴδιος est attestée en *PSI IX 1030.14* (109^p) et *P. Tebt. II 397.32* (198^p).

⁸ En ce cas: ἰατ[ρ]ῶ.

– CPLat. 221.30 (142^P): testament d'un *equus alae, stator praefecti*, qui lègue 50 deniers à « son » préfet (*pref(ecto) meo*);

– O. Ka. La. inv. 509 (règne d'Antonin)⁹: lettre d'un certain Sempronius, au centurion Norbanus; le *praescriptum* est ainsi rédigé: Σεμπρόνιος Νωρβανῶ τῷ τιμιωτάτῳ μου (ἐκατοντάρχη) χαίριν. On note plusieurs anomalies: la rareté de l'emploi du possessif avec le grade militaire; la plus grande rareté encore de l'emploi du possessif avec τιμιωτάτῳ¹⁰; la rareté de l'emploi de τιμιωτάτῳ avec un grade militaire¹¹ ou un nom de fonction, l'ordre des mots étant d'ailleurs alors différent (anthroponyme-nom de fonction-τῷ τιμιωτάτῳ¹²);

– SB XIV 12040 (II^P), lettre mutilée, émanant probablement d'un officier: ἐ]πειδὴ ἔγραψεν ὁ ἔπαρχος ἡμῶν;

– O. Bu Njem 76-79, 84 (259^P), 103 (III^P): *praeposito meo*¹³. Voir notamment les nos 76-79, billets adressés par un *miles* au *praepositus* du camp de Golas, qui a le grade de décurion; le *praescriptum* est ainsi formulé: Octavio Festo dec(urioni) p(rae)p(osito) meo Aemilius Aemilianus mil(es) salutem.

Dans l'armée romaine, l'emploi du possessif attaché à un grade ou une fonction est donc tout à fait exceptionnel. Contrairement à l'usage en vigueur dans l'armée française, un soldat n'est pas tenu de dire « mon » centurion, « mon » décurion. Il n'est susceptible de le faire que lorsqu'il dépend réellement de cet officier en tant que tel (d'où, ci-dessus, *decurioni* et *praeposito meo*¹⁴), et il ne le fait que rarement. Dans les expressions « mon *tesserarius* », « ton curateur » relevées dans deux lettres familières de Krokodilô, le possessif a seulement une fonction discriminante (probablement aussi dans le cas du cavalier qui lègue cinquante deniers *pref(ecto) meo*). Mais en va-t-il toujours de même?

Déjà, à propos de ὁ ἔπαρχος ἡμῶν, Bagnall hésitait entre la valeur discriminante (« notre préfet » par opposition à d'autres préfets) et la traduction d'une formule latine conventionnelle, *praefectus noster*¹⁵. La seconde solution me semble préférable, bien qu'il n'existe précisément pas d'attestation en latin de la formule *praefectus noster* (même si *praefectus* semble plus attirer les possessifs que les autres grades militaires¹⁶). Dans le cas d'O. Krok. I 81, l'idée d'une simple fonction discriminante du possessif ἴδιος peut se défendre; en effet, je ne vois pas

⁹ O. Ka. La. = ostraca de Kainè Latomia, aujourd'hui Umm Balad, sur la route du Mons Porphyrites.

¹⁰ La *DDBDP* donne deux exemples tardifs: τῆ τιμιωτάτῃ μου Νόννα Παπάις χαίρειν (P. Ant. II 93.1-2, IV^P); τιμιωτάτῃ μου μητρὶ Μαρίᾳ Βῆϊσας ἐν θεῶι πλίστα χαίρειν (P. Harr. I 107.1-3, IV^P). Mais ces deux cas relèvent de l'usage tardif de placer l'anthroponyme après τιμιωτάτῳ.

¹¹ Je n'en connais que deux exemples: Οὐλλπιος

Δ[ι]ονυσοδ[ωρος] τῶν ἡγορανομηκότων νομικὸς Καλουιτ[ί]ω Ἀφρικανῶ ἐπάρχῳ τόλου καὶ [ἐπὶ τῶ]ν κεκριμένων τῷ τιμιω[τά]τῳ χαίρειν (P. Oxy. II 237.viii.2-3); [...]νιος (ἐκατοντάρχη/δεκαδάρχη) Ἰουλίῳ Εὐπολέμῳ [δουπλ?]ικιάρῳ τῷ τιμιωτάτῳ χαίρει]ν (SB XIV 11699, corrigé par GILLIAM, *BASP* 13, 1976, p. 57 sq.).

¹² Par ex. P. Giss. 11.1-3: Παπέρις Ἀπολλωνίῳ στρατη(γῶ) Ἀπολλωνοπολείτου (Ἐπα)κομίας τῷ τιμιωτάτῳ χαίρειν.

Également les exemples cités à la note précédente. Cette remarque ne vaut évidemment que pour la période antérieure au IV^e s.

¹³ Pour *meo* au lieu de *suo* qu'on attendrait, voir CUGUSI, *CEL* II, p. 314, *comm. ad* 214.1.

¹⁴ Fantassin, Aemilius Aemilianus ne pouvait appartenir à la turme du décurion.

¹⁵ R.S. BAGNALL, *BASP* 12, 1975, p. 143.

¹⁶ Je me suis demandé si ce n'était pas à cause du suffixe *prae-*, qui appellerait en quelque sorte une spécification: cf. aussi *praepositus meus*.

d'autre solution pour]υ καὶ que de restituer ἐπάρχω ὄρου]υ(ς)¹⁷ καὶ ἰδίω ἐπάρχ(ω), « préfet du Désert et mon préfet »; le préfet anonyme serait-il dès lors à la fois préfet de Bérénice et préfet de l'aile cantonnée à Koptos, dont Papirius serait un cavalier? Les préfets de Bérénice cumulent en effet parfois la préfecture de Bérénice et celle d'une aile de cavalerie, mais ce cumul n'est pas attesté avant la fin du II^e s.¹⁸. Rien n'empêche en fait que Papirius ait appelé le préfet de Bérénice « mon préfet », même si ce n'était pas le commandant de son unité d'origine : nous savons que les curateurs des *praesidia* du désert de Bérénice sont sous le commandement du préfet de Bérénice, et Artorius Priscillus, qui ne semble pas avoir commandé une unité au moment où il était préfet de Bérénice¹⁹, est pour eux ἑπαρχος ἡμῶν (cf. *supra*, O. Krok. I 51.16). Je pense en définitive que l'adjonction, objectivement inutile dans le contexte, καὶ ἰδίω ἐπάρχ(ω), est à considérer comme une formule de courtoisie.

L'emploi déférent du possessif est bien connu pour la 1^{re} personne du pluriel, *noster*²⁰, qui entre dans la formation d'appellations stéréotypées, dont les plus courantes sont *Caesar noster*, *Imperator noster*, *dominus noster*. Sur ce modèle a visiblement été calqué le rare *consularis noster* de CEL 199-1.i & ii.3-4 : quid mihi scripserit Antonius Seleucus v(ir) c(larissimus) cos(ularis) noster, ... subieci²¹. Ce possessif révérencieux peut aussi se décliner au singulier : cf. *Tab. Vindol.* II 225.14-15 : Marcellum clarissi[mum virum] consularem meum. Les dictionnaires ne rendent pas compte de cet emploi déférent de *meus* (dont ils font seulement état pour *noster*).

Cette valeur déférente est un aspect de la valeur affectueuse qu'a souvent le possessif en latin et qui ressort avec une particulière évidence lorsque l'adjectif possessif se rapporte *directement* à un anthroponyme (« mon cher Untel »). Cet emploi est beaucoup moins répandu en grec (j'y reviens plus loin).

Le choix de ἴδιος pour rendre *suo* s'explique peut-être par le fait qu'il peut représenter n'importe quelle personne, aussi bien la troisième comme il est d'usage dans le *praescriptum* des lettres en latin, que la première, qui sera préférée dans l'épistolographie grecque lorsque celle-ci sera envahie par les possessifs. En outre, comme, en tant qu'adjectif substantivé (généralement au pluriel), ἴδιος appliqué à des personnes signifie « proche, ami, intime », il véhicule la charge affective que nous venons de souligner pour les possessifs en latin. Néanmoins ἴδιος a eu remarquablement peu de succès, car, après O. Krok. 81, je ne peux citer que deux autres cas où il ait été délibérément employé dans un milieu romanisé pour rendre le latin *suo* :

– SB I 5218 (156^p) : Ἰούλι[ος] Ἀσκληᾶς ἰπερεὺς ἴλης Βουκοντίων τύρμης Κοντιλλιανῆς Ἰουλίω Ἀπολιναρίω ἰδίω ἀδελφῶ χαίρειν. Dans cet exemple, le cavalier décline sa matricule à la romaine et ἰδίω ἀδελφῶ calque le syntagme *fratri suo* qu'on trouve fréquemment dans les lettres latines documentaires²² ;

¹⁷ Même faute sur le génitif ὄρου]υ(ς) en O. Krok. I 88.11.

¹⁸ Voir *Route*, p. 304-305.

¹⁹ *Route*, p. 303-304.

²⁰ *OLD*, s.v. *noster* (3) : « (especially from a slave's viewpoint) ». Cf. cette remarque de Chastagnol (à propos de l'appellation *dominus noster* appliquée aux

empereurs tardifs) : « l'adjectif *noster* est très naturellement employé par les esclaves pour désigner leur maître. Le possessif paraît impliquer non seulement le respect, mais l'existence de liens particuliers de confiance entre maître et serviteur » (*BSFN* 40, 1985, p. 619).

²¹ *CEL* II, p. 286, *comm. ad* 199.2, l.3-4.

²² Le commentaire de H. Koskeniemi (*Studien Zur Idee und Phraseologie des griechischen Briefes bis 400 n. Chr.*, Helsinki, 1956, p. 104, n. 1) est inadéquat : il est indifférent que le substantif auquel se rapporte ἴδιος exprime ou non un lien de parenté : ici, ἴδιος équivaut simplement à un adjectif possessif.

– O. Claud. inv. 7218 (186/187^P). Ce document s'annonce expressément comme une traduction en grec d'une lettre latine adressée par un préfet d'Égypte à un *procurator metallorum* : Πωμπώνιος Φαυκτιανὸς Πρώβι (*sic*) τῷ ἰδίῳ χαίρειν.

Il existe dans le reste du corpus papyrologique un nombre restreint de *praescripta* épistolaires avec ἴδιος pour lesquels l'influence latine est moins évidente. Il convient de distinguer les cas où ἴδιος est directement apposé au nom du destinataire et ceux où il se rapporte à un titre, une appellation quelconque apposée au nom du destinataire.

■ 1. ἴδιος directement apposé au nom du destinataire ²³

BGU I 37	50 ^P	Μυσταρίων Στοτοήτι τῷ ἰδίῳ πλείστα χαίρειν
P. Bad. II 35	87 ^P	Ἰοά[νν]η Ἐπαγάθῳ τῷ εἰδίῳ πλ[είστα χαίρειν]
P. Fay. 110, etc.	94-104 ^P	Λούκιος Βελλιήνος Γέμελλος Ἐπαγαθῷ τῷ ἰδίῳ χαίρειν ²⁴
SB XVI 12322	I ^P	Σαραπίων Διοδώρῳ τῷ ἰδίῳ χαίρειν ²⁵
P. Brem. 53	114 ^P	[–] Διοσκορᾶι τῷ ἰδίῳ [–] χαίρειν
O. Max. inv. 631	Trajan	Μένανδρος Παπιρίῳ τῷ ἰδίῳ χαίρειν
O. Ka. la. inv. 462	Antonin	Σωκράτης Μάγνῳ τῷ ἰδίῳ χαίρειν
O. Claud. inv. 7218	186-187 ^P	Πωμπώνιος Φαυκτιανὸς Πρώβι (<i>sic</i>) τῷ ἰδίῳ χαίρειν
P. Oxy. VI 932	II ^P	Θαῖς Τιγρίῳ τῷ ἰδίῳ χαίρειν
P. Oxy. XLIX 3505	II ^P ?	Παποντῶς Ἀλεξάνδρῳ τῷ ἰδίῳ χαίρειν
P. Turner 35	222 ^P	Οὐαλέριος Λόγγος Αὐρηλίῳ Φαήτι ἰδίῳ [χ]αίρειν[iv]
O. Leid. 330	II-III ^P	Πεβώτιος Λελοῦτι τῷ ἰδίῳ χαίρειν
P. Ant. III 194	V ^P	Αὐρηλίος Ἰμέριος Πιτήρωνι ἰδίῳ χ(αί)ρ(ειν)

Le locus classicus, souvent cité, concernant cette première série est Koskenniemi, *op. cit.* (*supra* n. 22), p. 104. Koskenniemi y fait deux observations justes et importantes : les lettres adressées τῷ δεῖνι τῷ ἰδίῳ sont des lettres d'affaires ; au moins dans le cas de la correspondance entre L. Bellienus Gemellus et Epagathos, nous savons que ce dernier est un παιδάριον, un esclave ²⁶. Koskenniemi conclut que ἴδιος, dans les *praescripta*, ne désigne pas un membre de la famille de l'expéditeur, ce qui serait selon lui la signification habituelle de ἴδιος appliqué à des personnes dans les papyrus ²⁷, mais a un sens plus restreint, impossible à déterminer

²³ J'ai éliminé P. Grenf. I 60, parce qu'à mon avis, dans le *praescriptum* en forme épistolaire de cet acte de vente, ἰδίῳ μου est une faute pour ἰδίῳ μου, l'expression s'appliquant à un tuteur, non à un destinataire.

²⁴ Partant du présupposé, qui s'est depuis avéré erroné, qu'Epagathos était le neveu de Gemellus, J.-H. Moulton et G. Milligan (*The Vocabulary of the Greek Testament*, Londres, 1914-1929, p. 298b)

pensent à tort que ἴδιος sert ici à exprimer un lien de parenté plus lâche que la filiation : lorsqu'il s'adresse à son fils Sabinus, Gemellus écrit toujours τῷ νεῖῳτι.

²⁵ L'éditeur pense que Diodôros est probablement le fils de Sarapiôn, mais les raisons invoquées ne sont pas contraignantes.

²⁶ P. Oxy. L 3597.15n.

²⁷ C'est du moins le cas la plupart des fois où

ἴδιος est au pluriel. Koskenniemi cite à l'appui G. GHEDINI, *Lettere cristiane dai papiri greci del III e IV secolo*, Milan, 1923, p. 136. Mais ce n'est pas une référence heureuse, car il s'agit d'un commentaire à P. Oxy. XIV 1680.5 où Ghedini comprend à tort ἐν τοῖς ἰδίῳις comme un masculin pluriel (« parmi les tiens ») alors que c'est un neutre (« chez toi ») ; il commet le même faux-sens à propos de P. Fay. 136.9.

précisément : « Dies bedeutet ein Beschränkung im Gebrauch des Wortes ἴδιος in diesem Sonderfall, denn sonst bezeichnet ja das Wort in der Sprache der Papyri ganz allgemein Familienmitglieder (...) Alles in allem wird ἴδιος in dieser Bedeutung nicht sehr häufig benutzt, so dass sein genauer Ausdruckswert unsicher bleibt. »

L'analyse de Koskenniemi doit être complétée par deux remarques. D'abord celle, déjà citée, faite par A. Bülow-Jacobsen à propos de P. Oxy. XLIX 3505.1, à savoir que ἰδίω est une transposition du latin *suo* ; ainsi s'explique l'imprécision sémantique qui embarrassait Koskenniemi. En second lieu, cet emploi épistolaire de ἴδιος est à rapprocher, comme l'a déjà bien vu Helen Cockle²⁸, des occurrences où ce mot désigne un employé, un agent²⁹.

Contrairement à ce qu'on a écrit³⁰, ce sens de ἴδιος n'est pas attesté à l'époque ptolémaïque : je n'en ai pas relevé d'exemple pour cette période³¹, aucun de ceux que j'ai repérés n'étant antérieur au II^e s. apr. J.-C. R. Scholl³² pense en trouver un cas, unique, en P. Köln V 226, lettre de Chairêmôn à Syros dont l'adresse, au verso, se termine par ἀ]πό(δο)ς Κύρωι ἰδίω. Mais l'écriture de cette lettre, comme on peut le voir sur la planche XIV de l'édition, n'a rien de ptolémaïque et doit être attribuée à la haute époque impériale³³.

L'appartenance de ces *idiosi* à la « maison » de quelqu'un est-elle également d'ordre juridique, autrement dit appartiennent-ils à leur patron en tant qu'esclaves ? C'est le cas pour Epagathos, mais il ne faut pas généraliser, puisqu'il arrive aussi qu'un ἴδιος soit un Aurelius³⁴. Ἰδιος comme nom de fonction ne laisse pas préjuger du statut juridique de la personne ainsi désignée.

Revenons aux *praescripta* du type ὁ δεῖνα τῷ δεῖνι (τῷ) ἰδίω. Tout se passe comme si, dans l'Égypte romaine, on avait imité la tournure latine anthroponyme + *suo*, mais en la réservant de préférence aux employés, aux subordonnés³⁵ : s'adresser à Untel (τῷ) ἰδίω permettait de marquer à la fois la différence de classe et une certaine affection pour des employés qui sont, semble-t-il, des hommes de confiance³⁶ : dans le cas de la correspondance du vétéran Lucius Bellienus Gemellus, qui appelle systématiquement son fils τῷ νεῖωι et son esclave Epagathos τῷ ἰδίω, on a l'impression que ἴδιος est employé par défaut, pour éviter

²⁸ P. Oxy. L 3597.15n.

²⁹ II^e : P. Gen. I 25.2 (124^v : Ξένω[v] Ἀσκληπιάδου διὰ Ἑρμαίο(υ) ἰδίο(υ) Ἀνουβίωνι Καραπίωνος χ(αίρειν)); P. Diog. 46.1-2 (141/142^v : Ἀπολιναρίωι τῷ κυρίωι π(αρά) Ἑρμηῆτος ἰδίου); P. Oxy. XVII 2135.11 (188^v); P. Mich. VIII 503.11 (prête-moi trois vaches διὰ τῶν ἰδίων Μωρίωνος). – III^e : P. Oxy. L 3596.3-4 (παρὰ Κλαυδιανοῦ κεραμέ[ω]ς οἶν]ικοῦ κεράμου ἰδίου Εὐδαίμονος γυμνασιάρχου [βου]λε[υ]τῶν); P. Oxy. L 3597.2 (260^v : Σεπτιμίω Εὐδαίμονι (...) παρὰ Κλαυδιανοῦ ἰδίου κεραμέω : même homme que le précédent); P. Oxy. XII 1497.4 (279^v : ὑπὸ Διδύμου ἰδίου τοῦ γεούχου); P. Oxy. VI 974 (δὸς Ζωσίω ἰδίω ὑπὲρ ὀψωνίων); P. Oxy. XIV 1711; P. Lond. III 965; P. Mert. I 27.r^v.5;

P. Oxy. XVII 2144, *passim*. – IV^e : P. Oxy. XIV 1722.2; P. Oxy. XIV 1716.5; PSI VIII 884.1; P. Oxy. XLVIII 3420.14 (ἐδήλωσας οὖν διὰ Ἀμόιν ἰδίων σου); P. Oxy. L 3598, *passim*.

³⁰ I. BIEZUNSKA-MALOWIST, *L'esclavage dans l'Égypte gréco-romaine*. Seconde partie : *Période romaine*, Wrocław, Varsovie, Cracovie, Gdańsk, 1977, p. 12 : « Comme c'était le cas durant la période ptolémaïque, les esclaves étaient parfois désignés par ὁ ἴδιος... »

³¹ P. Cairo Goodsp. 4.9 m'a paru un candidat possible, mais le ton de la lettre (et le fait que ἴδιος ne soit pas simplement apposé à l'anthroponyme) suggère que Glaukias est un ami intime qu'on recommande, plutôt qu'un serviteur de confiance (ὑπὲρ ὧν ἡβουλόμεθα ἀπετάλακαμεν πρὸς σε Γλαυκίαν ὄντα ἡμῶν ἴδιον κοινολογησόμενόν σοι).

³² C. Ptol. Sklav. II, n° 154, p. 670.

³³ Fin I^{er} s.-II^e s., me confirme A. Bülow-Jacobsen.

³⁴ P. Oxy. XIV 1711.1-5 : Αὐρηλίω Ἀλέξανδρος Ἀλεξάνδρου μητρὸς Διδύμου ἀπὸ τῆς λαμπρᾶς καὶ λαμπροτάτης Ὀξυρυχειτῶν πόλεως Αὐρηλίω Γελασίω ἰδίω Αὐρηλίου Ἐθερίου τοῦ κρα(τίστου) δουκηναρίου χ(αίρειν). Un affranchi ?

³⁵ Peut-être pas toujours : ainsi, dans le cas d'O. Max. inv. 631, Papius a quelque chance d'être un cavalier, donc certainement pas socialement inférieur à Menandros ; en ce cas, τῷ ἰδίω pourrait être un « pur » latinisme.

³⁶ Souvent, les *idiosi* relevés en note 29 sont impliqués dans des transactions financières, consentant des prêts, émettant des quittances au nom de leur patron, etc.

un appellatif familial tout en sacrifiant à la civilité épistolaire. Sans doute dans ces *praescripta* jouait-on sur la polysémie de ἴδιος (à la fois «qui m'appartient», «personne proche» et, grâce à son affaiblissement sémantique dans la *koinè*, calque du *suo* épistolaire), d'où l'incertitude compréhensible des éditeurs qui hésitent entre les traductions du type «à son cher Untel» et «à Untel son esclave ou son agent».

Le *Wörterbuch* de Preisigke prend en compte ce sens d'«homme de confiance» apparu dans les papyrus à l'époque romaine, mais ne le distingue pas suffisamment du sens classique de «amici, propinqui» (*Thes. Gr. Ling.*) dont il représente une spécialisation: s.v. 4, «Familienmitglied, Angehöriger, Hausbediensteter, Vertrauter». On remarque en outre que si, au sens de «ami, proche, intime», ἴδιος est surtout attesté au pluriel substantivé, au sens d'«homme de confiance» qu'il a dans les papyrus d'époque impériale, il est généralement au singulier. Cet emploi de ἴδιος au singulier avec la valeur d'un véritable nom de fonction est propre aux papyrus d'époque romaine; on est finalement tenté de se demander si ce sens ne s'est pas développé secondairement à partir de l'emploi épistolaire de τῷ ἰδίῳ.

On assiste à la même spécialisation sociale dans le cas des possessifs ὁ ἐμός, ὁ ἡμέτερος *se rapportant directement à un anthroponyme*. Cette construction n'est pas naturelle en grec et l'on soupçonnera donc encore ici une influence du latin, où il est au contraire extrêmement courant d'adjoindre – en particulier – *meus, noster* à un anthroponyme. Cet emploi, si banal en latin, où le possessif est chargé d'une valeur affective, ne s'affirme en grec qu'à l'époque impériale et reste assez rare. LSJ cite seulement un exemple tiré d'Arrien (Epict. 2.2.17): ὁ ἐμός Ἡράκλειτος. Quant au *Thes. Gr. Ling.*, il ne relève que deux exemples de ἐμός ainsi employé recueillis chez Athénée³⁷; là, le lien sentimental exprimé par le possessif procède chaque fois, semble-t-il, d'une commune origine géographique, d'où la traduction trop limitative d'H. Estienne: *popularis, eiusdem patriae civis*. Ni LSJ ni le *Thes. Gr. Ling.* ne font état de l'emploi parallèle de ἡμέτερος, qui est cependant attesté chez les auteurs d'époque impériale³⁸. C'est sans doute à cause de la traduction *popularis, eiusdem patriae civis*, que l'auteur de l'article *Plutarchos* dans la *RE*, considérait que Philinos, l'ami pythagoricien de Plutarque, était lui aussi de Chéronée (il cite à l'appui l'expression Φιλῖνον τὸν ἡμέτερον, *Quaest. conviv.* 702d)³⁹; or on a démontré depuis que Philinos était en fait de Thespie⁴⁰. L'emploi de ἡμέτερος avec un anthroponyme se rencontre aussi par exception deux fois avant l'époque impériale, chez Platon⁴¹; chez ce même auteur, on relève deux cas de possessifs de la

³⁷ ὁ ἐμός Ἰόβας (229c, dans la bouche d'Aemilius Maurus), ὁ ἐμός Ποσειδώνιος (233d); cf. aussi τὸν ἐμὸν Μεγαλοπολίτην Κερκιδῶν (347d). On trouve encore chez Athénée la même construction avec des noms de villes (e.g. ἐν τῇ ἐμῇ Ναυκράτει, ἐν Ἀλεξανδρείᾳ τῇ ἐμῇ).

³⁸ Je n'ai pas enquêté systématiquement sur l'emploi du possessif au génitif avec un anthroponyme, qui me semble rare; j'en relève cet exemple chez Arrien, *Hisp.* 27: ἐπικουρεῖτε, ὦ Ῥωμαῖοι, κινδυνεύοντι ὑμῶν τῷ Σκιπίωνι. On est

en pleine époque impériale et les paroles sont prêtées à un Romain...

³⁹ *RE XXI* (1951) 681 [K. Ziegler].

⁴⁰ C.P. JONES, «A Leading Family of Roman Thespieae», *HSPH* 74, 1970, p. 233: «Plutarch does not name his friend's city of origin, for the fact that he once calls him Φιλῖνος ὁ ἡμέτερος cannot be pressed to make him a citizen of Chaeronea.» Jones fait remarquer encore que le même possessif est employé par Plutarque pour un ami romain, Avidius Quietus (*Quaest. conviv.* 632a).

⁴¹ Protagoras 343a: Θαλής ὁ Μιλήσιος καὶ

Πιττακὸς ὁ Μυτιληναῖος καὶ Βίας ὁ Πριηνεὺς καὶ Κόλων ὁ ἡμέτερος καὶ Κλεόβουλος ὁ Λίνδιος καὶ Μύκων ὁ Χηνεύς. Il est clair qu'ici le possessif n'a pas de valeur affective, mais seulement ethnique (comme ὁ ἐμός chez Athénée). – Euthyd. 271b: ἐν μέσῳ δ' ὑμῶν τὸ Ἀξιόχου μειράκιον ἦν. καὶ μάλα πολὺ, ὦ Σώκρατες, ἐπιδεδωκέναι μοι ἔδοξεν, καὶ τοῦ ἡμετέρου οὐ πολὺ τὴν ἡλικίαν διαφέρειν Κριτοβούλου.

1^{re} et 2^e personne du singulier, se rapportant à un nom propre, chaque fois dans son *Alcibiade* ⁴². Ces quelques exceptions antérieures à l'époque impériale incitent à se demander si la répartition chronologique des emplois de possessifs avec des noms propres en grec n'est pas imputable à l'évolution des genres littéraires autant qu'à l'influence du latin: un tel emploi du possessif semble caractériser surtout le ton de la conversation familière entre gens éduqués; or, avant l'époque romaine, Platon, qui met en scène des «salonnards», est à peu près le seul à avoir pratiqué ce style.

Dans les papyrus, une enquête portant sur le singulier ὁ ἐμός employé aux cas usuels a livré seulement quatre exemples, tous de la haute époque impériale: encore a-t-on l'impression que cet emploi du possessif se rapportant directement à un anthroponyme est réservé à des dépendants ⁴³. Le rapport hiérarchique marqué par le possessif s'observe aussi dans les plus hautes sphères de la société: *SB XIV 11640* est un billet informel dont l'auteur ne peut être que le préfet d'Égypte Ti. Iulius Alexander, car il donne des instructions intéressantes à l'idiologue Lysimachos en ces termes: τὸν δὲ τοῦ ἰδίου λόγου διαλογισμὸν[ν] Λυσίμαχος ὁ ἐμός ὑπερ[θέ]ς[θ]ω. Les éditeurs remarquent justement qu'un magistrat de rang inférieur ne se permettrait pas d'appeler familièrement un supérieur hiérarchique ὁ ἐμός ⁴⁴. De fait, le possessif grec se conforme ici au comportement du possessif latin qu'il imite: *meus* + anthroponyme s'emploie pour des inférieurs ou des égaux, mais la formule est trop familière pour s'appliquer à des supérieurs ⁴⁵. On retrouve le même latinisme, mais avec le génitif μου, dans une traduction en grec d'une lettre impériale, adressée par Hadrien au préfet d'Égypte Rammius Martialis, où l'on trouve l'apostrophe Ῥάμμιέ μου, traduction littérale de *mi Rammie*. Dans la même série s'inscrit le *praescriptum* déjà cité (et qui est aussi une traduction du latin): Πωμπώνιος Φαυκτιανὸς Πρώβι (*sic*) τῷ ἰδίῳ χαίρειν.

Le bilan est analogue en ce qui concerne ὁ ἡμέτερος. Comme nous l'avons observé pour ὁ ἐμός, ὁ ἡμέτερος semble dans les papyrus, autant qu'on puisse en juger, le plus souvent réservé à des subordonnés, des agents ⁴⁶, alors que dans la littérature il se rapporte à des noms d'amis, de grands hommes (commune origine géographique, filiation intellectuelle), de dieux tutélaires.

Il n'existe pas de lettre adressée τῷ δεῖνι τῷ ἐμῷ et une seule adressée à τῷ δεῖνι τῷ ἡμετέρῳ, *BGU IV 1079* (41^P): Καραπίων Ἡρακλειδῆ τῷ ἡμετέρῳ χαίρειν). La suite de cette lettre nous informe qu'Hèrakleidès est un παιδάριον, un esclave.

⁴² 109d: οὐ μὰ τὸν Φίλιον τὸν ἐμόν τε καὶ σόν. 124c: ὁ ἐπίτροπος ὁ ἐμός βελτίων ἐστὶ καὶ σοφώτερος ἢ Περικλῆς ὁ σός.

⁴³ Dans l'ordre chronologique: *BGU I 37.1-7* (50^P): Μυσταρίων Στοτοήτι τῷ ἰδίῳ πλείστα χαίρειν. ἔπειμα ὑμῖν Βλάστων τὸν ἐμόν (remarquons que Mystariôn emploie coup sur coup deux expressions peu courantes et où l'influence du latin est probable). — *SB XIV 11640* (69^P), cité ci-après. — *BGU II 523.21-23*: τὰς οὖν δραχμὰς ἐξήκοντα δὸς ἀντὰ(ς) Ἡλίτι τῷ ἐμῷ. — *P. Oxy. LIX 3992.22* (II^P): Διογᾶς ὁ ἐμός

ἀνέπλευσεν.

⁴⁴ O. MONTEVECCHI, G. GERACI, « Documenta inedita ad Neronis atque Othonis principatus pertinentia in papyris Mediolanensibus reperta », *Akten des XIII. Internationalen Papyrologenkongresses*, Munich, 1971, p. 305.

⁴⁵ En revanche, employé avec un nom de fonction, il devient, si cette fonction est hiérarchiquement supérieure à celle du locuteur, déférent.

⁴⁶ *P. Oxy. XVIII 2200.2-3* (II^P): Κατήριχος ὁ ἡμέτερος περιέτυχέν μοι. — *P. Mich. VIII 487.11* (II^P): ἔπειμα Ἐρωτα τὸν

ἡμέτε[ρο]ν. — *P. Mich. VIII 493.17* (II^P): σὺν Ἄντωνίῳ τῷ ἡμετέρῳ εἰμί. — *P. Oxy. LI 3644.3-4* (III^P): ἔπεινά σοι Ἄρπουχρᾶν τὸν (sic) ἡμέτερον. — *P. Lips. I 110.5* (III-IV^P): γράφω σο[ι] δεῖα Ἡλιοδόρου τοῦ ἡμετέρ[ο]ν. — *P. Kell. G. I 6.15-17* (c. 330^P): ἔσπευσα οὖν [πέμ]ψαι πρὸς ὑμᾶς τὸν ἡμέτερον *Cinéa*. — *P. Oxy. LV 3821.3* (c. 341^P): Ἡράκλειος ὁ ἡμέτερος. — *P. Ross-Georg. III 9.7-8* (IV^P): ὁ ἀδελφὸς Μακάρι[ο]ς ὁ τοῦ *Cléu* τοῦ καὶ Ἄγαθος ὁ ἡμέτερος.

■ 2. ἴδιος comme adjectif possessif se rapportant à un technonyme, un titre, un appellatif

SB I 5218	156 ^P	Ἰούλι[ος] Ἀσκληᾶς ἰπερεῦς Ἰλης Βουκοντίων τύρμης Κοντιλλιανῆς Ἰουλίῳ Ἀπολιναρίῳ ἰδίῳ ἀδελφῶ χαίρειν
BGU VII 1589 ⁴⁷	166/167	Χάρης Καβείνου ὑ[ο]μογ[ρά]φ[ος] κόμης Φιλαδέλφ[ε]ῖ[α]ς γεω[ργῶ] ἰδίῳ Μαρεῖν[ω] χαίρειν ⁴⁸
P. Oxy. XII 1584	II ^P ?	Θέων Διογενίδι ἰδ[ί]αις ἀδελφαῖς χαίρειν
P. Mil. Vogl. IV 257 ⁴⁹	175/176 ^P	Ε[ἰ]α[ρ]ίων Τούρβωνι τῶι ἰδ[ί]ῳ κυ[ρ]ίῳ χαίρειν
P. IFAO II 7	Haut-Emp.	[– C]υντύχη Φιλῆτρ [– τῶ ἰδίῳ κυρ(ίῳ) χαίρε(ι)ν
O. Oasis Sarm. 1, etc.	V ^P	Καρμάτη ἰδίου (l. ἰδίῳ) γεούχῳ Ἰάκ Φιλῆας γεωρ(γός) χαίρειν

Cette deuxième série d'occurrences de ἰδίῳ dans les *praescripta* (ἰδίῳ se rapportant à un nom commun apposé à l'anthroponyme du destinataire) ne présente pas la même complexité sémantique. Ici, ἴδιος a valeur de possessif, synonyme de μου, et sa présence s'explique par la prolifération des possessifs dans la langue des papyrus à partir du III^e siècle apr. J.-C. Son caractère latinisant apparaît clairement dans le premier exemple cité, que j'ai déjà commenté.

En grec, on s'est longtemps contenté d'adresser ses lettres à τῷ δεῖνι τῷ ἀδελφῶ, τῷ πατρί, etc. L'ajout du pronom μου, redondant en grec, intervient tardivement : une enquête dans les papyrus portant sur les noms de parenté courants et sur γεωργῶ μου a livré des occurrences s'échelonnant entre le II^e s. et le IV^e s. ; encore une seule du II^e s. est-elle précisément datée (P. Phil. 16.2, de 161^P). Les attestations de ces tournures ne sont pas légion, vu la concurrence de la formule beaucoup plus populaire τῷ κυρίῳ μου ἀδελφῶ, πατρί, etc., dont les premières attestations précisément datées ne sont pas antérieures à 250^P.

L'apparition de μου dans les *praescripta* trahit encore l'influence du latin, sous laquelle les possessifs grecs se chargent de la valeur « mon cher », « mon respecté », cette dernière étant bien reconnue, comme on l'a vu, en ce qui concerne *noster*⁵⁰. Cet usage épistolaire s'inscrit dans un mouvement général d'inflation des possessifs révérencieux, et même, plus largement, des possessifs tout court, dont l'abus est un phénomène qui caractérise le latin tardif⁵¹. Comme dans le cas de *noster*, la connotation affectueuse glisse vers l'affection obligée, la déférence : dire à quelqu'un « mon maître », comme Isak à Sarmatès, est une déclaration d'allégeance. Guy Wagner notait que l'expression ἰδίῳ γεούχῳ des O. Oasis Sarm. s'apparente à la tournure relevée par le WB, s.v. ἴδιος : ὁ ἴδιος δεσπότης, « der mein Herr ist (ich bin sein Untergebener) ». Mais on a compris que cet usage n'est nullement propre

⁴⁷ Réédité par J.A. STRAUS, *CdE* 75, 2000, p. 111-117.

⁴⁸ Cette expression avait embarrassé le premier éditeur de BGU VII 1589, qui tentait d'expliquer ἴδιος à partir d'un de ses sens classiques, « privé », par opposition à « public » : « etwa im Gegensatz zu γ. δημόσιος, προσοδικός ». Il ne faut pas

traduire autrement que : « à mon fermier Marinus ».

⁴⁹ Cf. *BL* VI, 90.

⁵⁰ Voir note 20.

⁵¹ J.B. HOFMANN, A. SZANTYR, *Lateinische Syntax und Stilistik*, HAW 2.2, Munich, 1965, p. 178 sq. : c'est à l'origine un trait de la langue familière, qui emploie volontiers les possessifs, en particulier *suus*,

là où la langue littéraire ne les emploie pas parce qu'ils sont inutiles ; en prose littéraire, on trouve ces possessifs superflus dès la fin du I^{er} s. av. J.-C. (*Bellum Africanum*, Cornelius Nepos, Vitruve) ; ils sont fréquents en latin tardif dans les inscriptions (cf. par ex. en *CIL* XII 1127 : *Fronto sibi parentibusque suis ex testamento suo*).

à ἴδιος (d'ailleurs une variante de cette tournure existe avec ὁ ἐμὸς δεσπότης, susceptible de perfectionnements obséquieux du genre ὁ ἐμὸς ἀγαθὸς δεσπότης, ὁ ἀγαθὸς μου δεσπότης ; à noter encore le plus rare ὁ οἰκεῖος δεσπότης, puisque οἰκεῖος a subi dans la *koine* un affaiblissement parallèle à celui de ἴδιος qui le réduit souvent à être l'équivalent d'un possessif⁵²).

Le possessif déférent s'introduit sur le tard dans les titulatures impériales en grec. Au début de l'Empire, le possessif *noster* présent dans quelques titulatures non officielles n'a pas d'équivalent ἡμῶν dans les titulatures grecques contemporaines où, en revanche, d'abord sporadiquement sous Auguste puis Claude, ensuite massivement à partir de Néron, ὁ κύριος vient s'ajouter, normalement en fin de titulature. Dans les titulatures, *noster* et ὁ κύριος ont au fond le même sens (« notre maître »), mais ce serait une erreur de penser que ὁ κύριος dans les titulatures grecques est la traduction du *noster* des latines ; en effet ὁ κύριος s'arrime à divers éléments de titulature, alors que *noster* se place normalement après *Imperator*⁵³. En fait, ὁ κύριος s'explique par une tradition locale hellénistique, que les premiers empereurs ont hésité à réactiver⁵⁴, même dans les provinces orientales où ce terme ne risquait pourtant pas de heurter la susceptibilité de sujets nostalgiques d'un régime républicain. C'est seulement sous Hadrien que le possessif ἡμῶν vient compléter ὁ κύριος et, cette fois-ci, il s'agit bien de la traduction mot à mot de la formule *dominus noster*, apparue aussi dans les titulatures latines d'Hadrien (mais en Orient seulement)⁵⁵.

C'est à l'époque impériale et sous l'influence du latin que les possessifs s'introduisent dans le *praescriptum* de la lettre grecque, avec une connotation affectueuse, paternaliste ou au contraire déférente : la nuance dépend de la différence hiérarchique entre les correspondants. Le premier possessif à s'insinuer dans le *praescriptum* est ἴδιος, parce qu'il se prête le mieux, par sa plasticité sémantique, à transposer le latin *suo* avec la valeur affective qu'assument souvent les possessifs en latin. Mais, sauf dans de rares cas où il peut être tenu pour un simple calque sémantique de *suo*, ἴδιος qualifiant directement l'anthroponyme du correspondant (mais non pas un nom commun apposé tel que ἀδελφῶ ou κυρίῳ) semble surtout employé quand on s'adresse à un subordonné, comme si le grec répugnait à employer le possessif en le vidant de toute valeur de possession matérielle ; parallèlement, peut-être

⁵² MOULTON, MILLIGAN, *op. cit.*, s.v. : ainsi chez Josephé. Dans les papyrus, les exemples de οἰκεῖος employé comme possessif ne sont pas antérieurs au III^e s. apr. J.-C. En latin tardif, de la même façon, l'adjectif *proprius* peut remplacer *suus* (fréquent chez Ammien Marcellin) : J.B. HOFMANN, A. SZANTYR, *op. cit.*, § 104c.

⁵³ La seule exception que je relève dans Bureth est *Imperator Trajanus ἡ(oster)* (P. Oxy. VII 1022.25).

⁵⁴ E. VAN'T DACK, « La papyrologie et l'histoire du Haut-Empire : Les "formulae" des empereurs », *ANRW* 2/1, 1974, p. 873.

⁵⁵ X. LORIOU, cité dans *BSFN* 40, 1985, p. 619. Ironiquement, la seule attestation de *dominus noster* pour Hadrien en Égypte se trouve dans une inscription bilingue où le grec traduit la formule latine par τοῦ κυρίου sans ἡμῶν (*ILS* 8908 = *IPan* 87) : preuve que la valeur révérencieuse du possessif latin n'avait pas encore été assimilée par le possessif grec. Mais le graveur avait une bonne raison d'omettre ἡμῶν dans cette inscription. En effet, la titulature latine telle qu'elle s'y présente est : *Imp(erator) Caesar Traianus Hadrianus Aug(ustus) dominus n(oster)*. Or on remarque que le rédacteur de l'inscription n'a pas mis *dominus noster* à sa place

canonique, c'est-à-dire devant *Imperator Caesar* (auquel par la suite il se substituera) ; la tendance (qui souffre des exceptions) à mettre *dominus noster* en première place existait déjà sous Hadrien, puisqu'on relève dès ce règne plusieurs titulatures grecques commençant par ὁ κύριος ἡμῶν. Or on observe que, même lorsque *dominus noster*/ὁ κύριος ἡμῶν seront devenus courants, les titulatures grecques se terminant par ὁ κύριος sans ἡμῶν subsisteront. Cela signifie que, si ὁ κύριος ἡμῶν est le calque de l'expression latine *dominus noster*, ὁ κύριος final sans ἡμῶν relève de la tradition formulaire gréco-orientale.

même sous l'influence de cet usage épistolaire, s'est développé l'emploi de ἴδιος au sens d'«homme de confiance de ..., homme de la maison de ...»; on a remarqué la même spécialisation sociale, propre à l'Égypte romaine, des possessifs ὁ ἐμός/ὁ ἡμέτερος se rapportant à un anthroponyme, tournure courante en latin, mais non en grec, où l'on en relève quelques exemples peu nombreux et mal documentés par les dictionnaires dans la littérature d'époque impériale (aux quelques exceptions près rencontrées chez Platon).

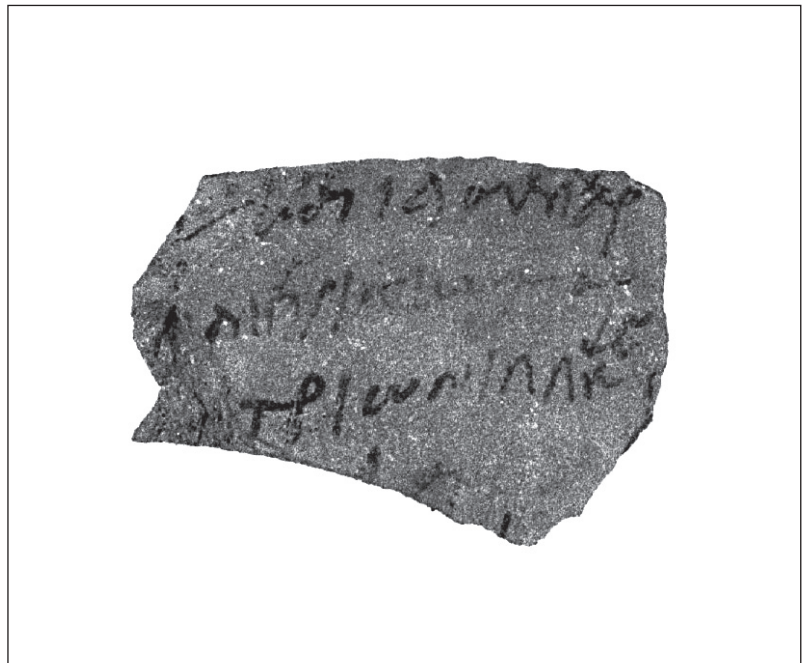


Fig. 1.